



## POURQUOI

L'indice de Parité filles/garçons (admission) permet de mesurer l'égalité entre le sexe en terme d'admission au Cours d'Initiation (CI). Un indice de parité égal à 1 indique une parfaite parité entre individus de sexe féminin et de sexe masculin. Des valeurs d'indice inférieures à 1 sont le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin et des valeurs supérieures à 1 reflètent une disparité en faveur des individus de sexe féminin. Cet indicateur reflète l'aspect autonomisation, aspect important dans le cadre de la mutlisectorialité sur la nutrition

## CARACTERISTIQUES

Code	EDU.INP.FGA	Indicateur	<b>Indice de Parité filles/garçons (admission au Cours d'Initiation (CI))</b>
<b>Définition</b>	L'Indice de Parité filles/garçons pour l'Admission est le rapport entre le Taux Brut d'Admission des filles et le Taux Brut d'Admission des garçons.		
<b>Unité de mesure</b>	Ratio	<b>Données requises pour le calcul et méthode de calcul</b>	Taux Brut d'Admission des filles/Taux Brut d'Admission des garçons
<b>Fréquence de collecte</b>	Annuelle	<b>Méthode de collecte</b>	Recensement scolaire
<b>Périodicité de rapportage</b>	Annuelle	<b>Niveau de désagrégation</b>	National et régional
<b>Source de production</b>	Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/A/PLN/EC)		
<b>Service/Département responsable de la production</b>	Direction de la Statistique du Ministère de l'Education Primaire (DS/MEP)		
<b>Service d'analyse / exploitation / Diffusion</b>	Direction de la Statistique du Ministère de l'Education Primaire (DS/MEP)		
<b>Principaux utilisateurs et liens avec les politiques et stratégies</b>	Etat, Programme Alimentaire Mondiale (PAM), UNICEF, ONG (PSEF <sup>1</sup> et PAEQ <sup>2</sup> )		
<b>Nature (Produit, Résultats, Impact, Effet, Procédure)</b>	Produit		
<b>Commentaire et critère de qualité</b>	Indicateur collecté dans l'annuaire statistique du Ministère de l'Enseignement Primaire. Cet indicateur est noté à 92 % de critères de qualité de la PNIN car disponible de 2001 à 2019 au niveau national et de 2002 à 2015 au niveau régional.		

1 Le Niger a élaboré un **Programme Sectoriel pour l'Éducation et la Formation (PSEF)** pour la période 2014-2024. Le PSEF est un programme ambitieux avec des objectifs forts, qui vise à atteindre l'éducation pour tous, sur le cycle de base notamment, et l'amélioration de la qualité du système. Ce programme implique des réformes en profondeur dans plusieurs secteurs, notamment la gestion des enseignants, la formation initiale et continue, la mise en place de nouvelles modalités de gestion.

2 Pour appuyer cette politique, le Niger a obtenu un don du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) - supervisé par la Banque mondiale - en appui à l'éducation de base pour un montant de 84,2M \$, complété par un financement de l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 15,8M \$ sur une période de quatre ans, regroupés dans un Fonds commun. **Le Fonds commun, ou Programme d'appui à une éducation de qualité (PAEQ)** appuie notamment les sous-secteurs du cycle de base 1 (ministère de l'enseignement primaire, MEP), et du cycle de base 2 (ministère des enseignements secondaires, MES).

